



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## AVIS DE CLASSEMENT DU COMITE DE SELECTION

SEANCES du 28 mai 2021

en réponse à l'avis d'appel à candidatures

*Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision qui sera prise par le Directeur général de l'ARS de Normandie.*

**Objet de l'appel à candidature :** l'appel à candidatures vise la création de 3 équipes médicosociales d'appui à la scolarisation pour la rentrée 2021, dans les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne.

Les EMAS relèvent de la catégorie des établissements et/ou services médico-sociaux mentionnés au I-2° de l'article L312-1 du CASF.

**Classement du comité de sélection :** le classement a été établi par le comité de sélection des appels à candidatures conformément aux critères énoncés dans le cahier des charges.

Pour le département du Calvados

Deux dossiers ont été reçus par le secrétariat du comité de sélection d'appel à candidatures et déclarés recevables. Le classement retenu à l'unanimité est le suivant :

1. APAEI du Bocage Virois
2. AUXI'Life

Pour le département de la Manche

Trois dossiers ont été reçus par le secrétariat du comité de sélection d'appel à candidatures et déclarés recevables. Le classement retenu à l'unanimité est le suivant :

1. PEP de la Manche
2. AGAPEI
3. AUXI'Life

Quatre dossiers ont été reçus par le secrétariat du comité de sélection d'appel à candidatures et déclarés recevables. Le classement retenu à l'unanimité est le suivant :

1. ADAPEI de l'Orne
2. Fondation Normandie Générations-La Providence
3. Fondation ANAIS
4. AUXI'Life

L'avis du comité de sélection fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'ARS de Normandie.

Fait le 28 mai 2021,

P/La Présidente du comité,

Le Directeur adjoint de l'autonomie

Jérôme DUPONT

